BAC 2024

Pour l'année 2024, le baccalauréat va encore évoluer : en effet, les épreuves finales de spécialités (coef. 16) n'auront plus lieu au mois de mars mais au mois de juin ! On rappelle que le principe de la réforme consiste en une restructuration du lycée général et technique avec, notamment, la disparition des filières d'enseignement général (S, ES, L) au profit de cours de **spécialités**. Ces spécialités sont à choisir (en complément d'un tronc commun) dès la **classe de première**, depuis la rentrée 2019. **Les élèves choisissent alors trois spécialités de 4 heures hebdomadaires en première et en conservent deux de 6 heures pour la classe de terminale** :

Liste des différentes spécialités de 1re et Tle générale

- Anglais Monde Contemporain (AMC)
- Arts (arts du cirque, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique et théâtre)
- Biologie & Écologie
- Éducation physique, pratiques et cultures sportives (EPPCS)
- Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques (HGGSP)
- Humanités, Littérature et Philosophie (HLP)
- Langues, Littératures et Cultures étrangères et régionales (LLCER)
- Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité (LLCA)
- **Mathématiques** (voir en détail pour la 1re et pour la Tle)
- Numérique et Sciences Informatiques (NSI)
- Physique Chimie (PC)
- Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)
- Sciences de l'Ingénieur (SI)
- Sciences Économiques et Sociales (SES)

Comment choisir ses spécialités ?

Enseignements du tronc commun de 1re et Tle générale

- Français en 1re, puis Philosophie en Tle (4 heures)
- Histoire Géographie (3 heures)
- Enseignement Moral et Civique (1/2 heure)
- Maths spécifiques (1,5 h en 1re, pour les élèves qui n'ont pas la spé maths)
- Langue Vivante A et Langue Vivante B (2,5 + 2 heures)
- Éducation Physique et Sportive (2 heures)
- Enseignement Scientifique (2 heures)

Parallèlement, les élèves peuvent suivre également des **enseignements facultatifs** (options) :

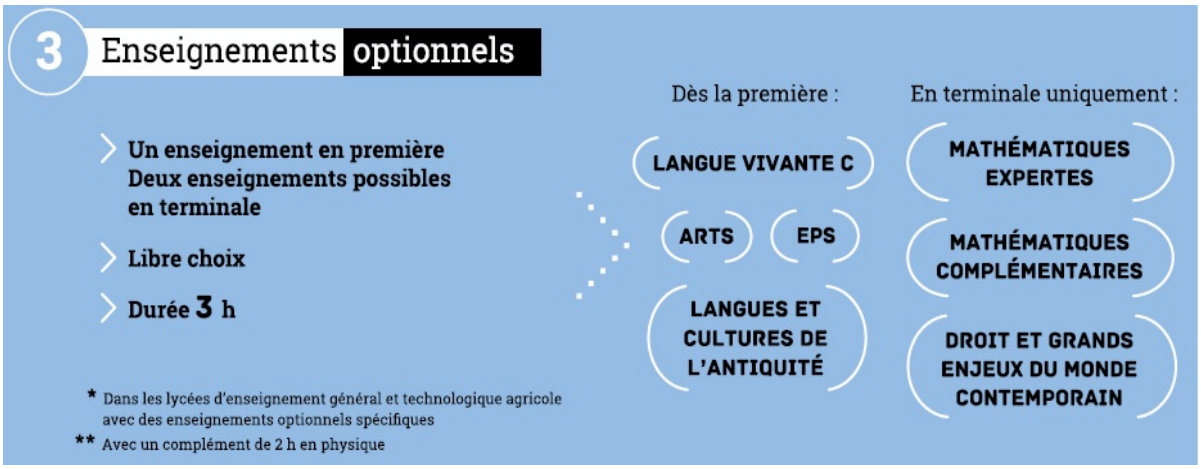

Voir la plaquette intégrale

Par exemple, des élèves qui abandonnent la spécialité maths entre la première et la terminale mais qui souhaitent cependant maîtriser des bases minimales pour leur cursus post-bac peuvent prendre l'enseignement facultatif « mathématiques complémentaires ».

Le baccalauréat 2024 et plus exactement son **évaluation** s'organise autour de deux grands axes :

- **le contrôle continu** (40 % de la note finale) organisé par les **établissements** et portant principalement sur les matières du tronc commun (et il n'y aura plus d'épreuves communes…) ;

- **les épreuves finales** (60 % de la note finale) constituées de **sujets nationaux** et portant sur les deux spécialités de terminale, la philosophie et le grand oral. **Voir nos questions types pour l'épreuve finale de maths ici**.

Détaillons le contenu de ces deux composantes :

- Les 40 % de contrôle continu :
  - ce sont les **notes obtenues sur les bulletins scolaires** en 1re et en Tle, ceci uniquement pour les **les disciplines du tronc commun + la spécialité de première abandonnée en terminale** (coefficient 8)

- Les 60 % d'épreuves finales sont constituées de **quatre catégories d'épreuves** (en fait six épreuves au total) :
  - les **épreuves anticipées de français** (EAF) avec **un écrit** et **un oral** qui se déroulent en fin de première ;
  - les épreuves écrites dans les **deux enseignements de spécialités** conservés en terminale. Ces épreuves auront lieu **en juin 2024** (préparez-vous au mieux !) pour une intégration des résultats dans ParcourSup ;
  - une épreuve écrite de **philosophie** en juin ;
  - un **grand oral** final en juin. Ce grand oral s'articulera autour des spécialités choisies (deux questions à préparer).